

Maîtrise des Demoiselles de la Légion d'Honneur

Vous envisagez pour votre fille une inscription en classe de maîtrise ; ces classes ont été instituées pour permettre à des élèves, ayant la volonté et le talent, de mener en parallèle des études artistiques de qualité en spécialité chant et une scolarité à horaire aménagé respectant les programmes officiels de l'Éducation Nationale.

La Maîtrise est une structure d'enseignement à part entière. Près de quatre-vingt dix élèves reçoivent, sous la direction de Boris MYCHAJLISZYN assisté d'une équipe de professeurs, une formation complète et participent régulièrement à des concerts et soutiennent des associations et autres œuvres caritatives.

Facteur d'équilibre et d'épanouissement, cette structure adaptée leur permettra, l'heure venue, d'effectuer un choix éclairé pour une vie personnelle et professionnelle épanouie.

La Maîtrise n'a pas vocation à former de futures professionnelles. Son but étant avant tout de donner aux élèves une culture musicale approfondie, basée sur l'apprentissage du chant choral, de former leur goût, et de susciter en elles un enthousiasme aussi grand que possible pour la Musique, le travail est centré essentiellement sur l'étude de grandes œuvres vocales de la Renaissance au XXI^{ème} siècle.

Elle est une expérience musicale et humaine où l'élève est invitée à vivre une aventure artistique et éducative unique. Toutefois, le passage d'un niveau de maîtrise au suivant n'est pas automatique. Il dépendra de la motivation de l'élève et de ses progrès évalués lors d'examens de fin d'année.

L'originalité de la Maîtrise réside dans la diversité des disciplines qui sont proposées et dans la manière dont ces disciplines y sont enseignées. Pour que cette formation soit complète, la pratique instrumentale y est obligatoire.

La formation musicale

La pratique du chant nécessite l'apprentissage de la formation musicale. Les aspects les plus importants sont : la lecture de notes, la lecture rythmique, la théorie et le travail de l'oreille.

Professeurs : Olivier Durivault, Dominique Pasquier, Renaud Sauvage

La technique vocale

Chaque élève de la Maîtrise reçoit 30 minutes de cours de technique vocale chaque semaine. La santé vocale y est surveillée et ce cours dispense les règles élémentaires de respiration et de placement de la voix. Tous les aspects liés à la technique vocale permettront aux élèves de progresser sans danger et sous contrôle hebdomadaire mais surtout d'apporter dans le chœur leur savoir-faire et leur expérience individuelle au profit du groupe.

Professeurs : Emmanuelle Blasutta, Régine Orlik de Romémont

L'apprentissage du répertoire

Entre deux heures et trois heures sont nécessaires pour l'apprentissage de répertoire en formation de chœur. Plus le répertoire offert aux élèves est éclectique, plus les choristes auront la compréhension des différents styles musicaux.

Chefs de chœur : Boris Mychajliszyn, Dominique Pasquier

Pianistes accompagnateur : Adeline Chudzinski, Olivier Durivault

L'histoire de la musique

Enseignement transversal entre toutes les disciplines, les cours d'histoire de la musique permettent aux élèves de situer les œuvres dans le temps et de les analyser de manière plus approfondie, ainsi que d'acquérir un vocabulaire approprié.

Professeurs : Olivier Durivault, Boris Mychajliszyn, Dominique Pasquier, Renaud Sauvage

Maîtrise des Demoiselles de la Légion d'Honneur

De la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}

6 ^{ème}	Maîtrise Préparatoire (Verte-Violette)
5 ^{ème}	
4 ^{ème}	Maîtrise (Bleue-Aurore)
3 ^{ème}	

Programme hebdomadaire des cours :

Formation Musicale	2 heures
Technique vocale	30 min
Histoire de la musique	1 heure
Chœur/polyphonie	2 à 3 heures

Professeurs

Directeur musical
Boris MYCHAJLISZYN

Chefs de chœur
Boris MYCHAJLISZYN
Dominique PASQUIER

Pianistes accompagnateurs
Adeline CHUDZINSKI
Olivier DURIVALT

Formation Musicale et histoire de la musique
Olivier DURIVALT
Boris MYCHAJLISZYN
Dominique PASQUIER
Renaud SAUVAGE

Technique vocale
Emmanuelle BLASUTTA
Régine ORLIK de ROMEMONT

Pour l'inscription de votre fille en classe maîtrisienne, veuillez adresser **avant le 7 mai 2009**, la feuille de renseignements ci-jointe à :

Monsieur MYCHAJLISZYN
Maison d'Education de la Légion d'Honneur
Direction de la Musique
Les Loges
B.P. 80866

78108 Saint Germain-en-Laye Cedex
en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse.

Pour l'entrée en classe maîtrisienne, des séances de tests portant sur le chant, et la formation musicale (lecture de notes et de rythme) auront lieu en juin 2009. Les élèves ayant déjà suivi des cours de formation musicale en Conservatoire ou Ecole de musique, devront fournir une attestation de ces établissements.

INSCRIPTION EN CLASSE MAÎTRISE

2009 - 2010

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Adresse des parents :

Téléphone : courriel : @

Profession des parents :

Classe pour laquelle l'inscription est demandée : 6^{ème} Maîtrise 5^{ème} Maîtrise

4^{ème} Maîtrise 3^{ème} Maîtrise

L'enfant a-t-elle déjà participé à une chorale ? **OUI** **NON**

A-t-elle pratiqué un instrument ? **OUI** **NON**

Si OUI lequel ? :

Pendant combien de temps ? :

En Conservatoire : En leçons particulières :

A-t-elle suivi des cours de solfège en Conservatoire ? **OUI** **NON**

Pendant combien de temps ?

Si OUI, merci de nous indiquer les références de la dernière méthode de lecture de rythme utilisée :

Pour l'entrée en 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}, joindre obligatoirement une attestation du Conservatoire ou de l'Ecole de musique et un relevé des notes obtenues au dernier examen.

Titre des chants qui seront exécutés aux tests d'entrée (*voir liste ci-jointe*):

1. Chant imposé :

2. Chant au choix :

(*Les partitions vous parviendront par retour de courrier*)

N.B. Papier à envoyer sans faute **AVANT le 7 mai 2009**
En joignant une enveloppe timbrée à l'adresse de la candidate.

LISTE DES CHANTS POUR L'ADMISSION EN MAÎTRISE

Admission en 6^{ème}

I – Chant imposé

- Colchiques dans les près (F. Cocquenpot)

II – 1 chant au choix de la candidate

- Là-haut sur la montagne (France)
- Philis (Bergerette du 18^{ème} siècle)
- Le comte de la mi-Carême, 2 couplets (Vellard)

Admission en 5^{ème}

I – Chant imposé

- Leçon II, sauts de Quarte (Vaccai)

II – 1 chant au choix de la candidate

- La chanson de la Seine, 2 couplets (Vellard)
- Jean aime Jeanne (Bergerette du 18^{ème} siècle)

Admission en 4^{ème}

I – Chant imposé

- Leçon III, sauts de Sixte (Vaccai)

II – 1 chant au choix de la candidate

- Les enfants qui s'aiment (Prévert-Kosma)
- Air d'une bergère (extrait de Armide de JB Lully)

Admission en 3^{ème}

I – Chant imposé

- Leçon VII, introduction aux roulades (Vaccai)

II – 1 chant au choix de la candidate

- Mai (Mélodies, 1^{er} volume de G. Fauré)
- Si mes vers avaient des ailes (Hugo- R. Hahn)